



COUPE ET CHAMPIONNAT DE FRANCE les 23 et 24 mars à Pont-Péan ■ p. 22

PLUi

Enquête et réunion
publiques à venir
■ p. 6

EMPLOI

Permanences du PAE
■ p. 8

VTT

20 ans de Véloxygène
■ p. 24

Pratique

Mairie

2 avenue du Chemin Vert - 35131 PONT-PÉAN
02 99 52 41 70 - mairie@pontpean.fr - www.pontpean.fr
tous les jours : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h
sauf le lundi : 13h30 à 17h et le samedi : 9h à 12h
En cas d'urgence le week-end : (élu.e d'astreinte) : 06 76 87 77 00

Centre technique municipal - rue de la Mine - 02 99 52 82 23

Espace Beausoleil (salle de spectacles et de réceptions)
02 99 05 75 63 - www.espacebeausoleil.fr

Médiathèque municipale

18 route de Nantes - 02 99 52 80 53 - mediatheque@pontpean.fr
mardi 16h30 à 18h30 - mercredi 10h à 12h et 14h à 18h30
jeudi 16h30 à 18h30 - samedi 10h à 12h30

École Lucie Aubrac - 02 99 52 84 05

Centre de loisirs et accueil périscolaire (3 à 12 ans)
allée de l'école - 02 99 05 77 17

Local Jeunes (12-18 ans)

06 74 83 34 95 - localjeunes@pontpean.fr
vendredi 17h à 19h - samedi et mercredi 14h à 19h
vacances scolaires : du lundi au vendredi : 14h à 19h

Petite enfance (0-6 ans) - 2 rue de Bellevue

06 86 87 31 63 - 02 23 50 25 77 - petiteenfance@pontpean.fr

Crèche Mille-Pattes

espace Brocéliande - Chartres-de-Bretagne - 02 99 77 19 01

Multi-accueil Tintinabulle

1 rue Madame de Janzé - Chartres-de-Bretagne - 02 99 41 35 32

Services sociaux

Permanence gratuite sociale des transports et dispositif Sortir! :
mardi et jeudi de 13h30 à 17h (en mairie).
CDAS de Chartres-de-Bretagne - rue Mme de Janzé 02 99 41 19 19

Agence postale - Centre commercial Les Genêts - 02 99 52 83 48
mardi, jeudi, vendredi et samedi : 9h à 12h

Marché

Tous les dimanches matins sur la place
du centre commercial Les Genêts.

Déchèteries

Bruz Les Garennes : du lundi au samedi
9h-12h et 14h-18h - fermé le mardi matin

Chartres-de-Bretagne - avenue du Trégor :
lundi et vendredi 14h à 18h* - mardi : 9h à 12h
mercredi et samedi : 9h à 12h et 14h à 18h*

St-Erblon - Plateforme de déchets verts - Le Perray :
lundi, mardi et vendredi 9h à 12h - mercredi 14h à 18h*
samedi 9h à 12h et 14h à 18h*

*fermeture à 17h du 1^{er} novembre au 31 mars



Maison médicale - 88 route de Nantes

Diététicienne : G. Quéré - 02 99 52 41 36

Infirmière : C. Houeix 02 99 52 82 11 - 06 84 13 21 97

Kinésithérapeutes : M. André, N. Girard - 02 99 52 42 14

Médecins : JM. Helleu 02 99 52 42 44

N. Galland 02 99 52 86 64 - S. Galland-Dayot 02 99 52 44 44

Podologue : M. Mellet 02 99 63 59 15

Psychologues : D. Cassin 02 99 52 42 42 - L. Le Mestre 06 87 02 14 57

Infirmière : S. Lozahic - 31 allée des Cèdres - 06 83 57 15 12

Dentistes : V. Lainé - MP. Saulnier - A. Goupil

5 bis rue de la Rivaudière - 02 99 52 85 41

Pharmacie : M. Cavarec - 02 99 52 41 20

Avicé Taxis : 4 rue de Bellevue - 06 10 61 07 10

Ostéopathe : A. Chevalier - 7 bis route de Nantes - 06 58 12 31 45

Orthophoniste : M. Blanchais - 2 allée du Parc - 02 99 52 48 94

Sophroanalyste : S. Rumin - 21 rue René Barp - 06 89 38 51 48

Urgences : 112 - **SAMU** : 15 - **Police secours** 17 - **Pompiers** : 18

RenCitéZen

centre d'appel tranquillité publique - 02 23 62 25 25

Agenda

MARS

■ CONCERT - Sandra Nkaké

Vendredi 1^{er} mars - 21h - Pôle Sud

■ CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 5 mars - 20h30 - salle du conseil

■ YOGA - stage

Samedi 9 et dimanche 10 mars

■ RÉUNION vacances d'été

Mercredi 13 mars - 18h30 - au local jeunes

■ ONE MAN SHOW - Christophe Alévêque

Revue de presse _ Seul en scène
Vendredi 15 mars - 21h - espace Beausoleil

■ RÉUNION du Système d'Echange Local

Vendredi 22 mars - 20h15- espace Beausoleil

■ BOURSE AUX LIVRES - CSF

Vendredi 22 mars : dépôt
Samedi 23 mars : bourse aux livres - espace Beausoleil

■ PETITS LECTEURS 3-6 ans

Samedi 23 mars - médiathèque

■ THÉÂTRE - Les Arts maniaques

Samedi 23 mars à 20h30 et Dimanche 24 mars à 15h
espace Beausoleil

■ VIET VO DAO - Coupe de France

Samedi 23 et dimanche 24 mars - complexe sportif

■ SOIRÉE - USPP Foot

Samedi 30 mars - 19h - espace Beausoleil

■ ANIMATION AU MARCHÉ

Dimanche 31 mars - Parking C.C. Les Genêts

■ BRADERIE PUÉRICULTURE - Primevère

Dimanche 31 mars - espace Beausoleil

AVRIL

■ CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 2 avril - 20h30 - salle du conseil

■ CHASSE AUX ŒUFS - inauguration cabane à lire

Samedi 20 avril - Parc de jeux route de Nantes

■ THÉÂTRE - Le Roi grenouille adultes

Vendredi 26 et samedi 27 avril - 20h30 - espace Beausoleil

■ REMISE DES CARTES D'ÉLECTEURS

Samedi 27 avril - 11h - salle du conseil

■ CHASSE AUX ŒUFS - service Petite enfance

samedi 27 avril - Parc du Midi

■ PETITS LECTEURS 0-3 ans

Samedi 27 avril - Médiathèque

■ SEUL EN SCÈNE - Olivier Broche

Moi et François Mitterrand
Samedi 27 avril - 21h - Pôle Sud

■ VIDE GRENIER- Comité des fêtes

Dimanche 28 avril

Éditorial

Les rythmes dissociés entre écoles maternelle et élémentaire continuent encore au moins 2 ans

Depuis le mois de septembre, l'école de Pont-Péan fonctionne avec des rythmes dissociés entre la section maternelle et la section élémentaire. Ce choix était le fruit de nombreuses réunions de concertation et d'un vote en conseil d'école. Notre école est la seule en Ille-et-Vilaine, voire même en Bretagne à fonctionner ainsi, d'où la création d'un observatoire demandé par l'éducation nationale, afin d'une part de vérifier le bon déroulement des journées, tant côté scolaire que périscolaire et d'autre part tenter de déterminer les conditions favorables à cette mise en place, dans l'éventualité où d'autres écoles seraient intéressées par ces rythmes dissociés.

La 3^{ème} réunion de l'observatoire s'est tenue le 21 janvier dernier. Il a été conclu que malgré quelques points de vigilance à prendre en compte, le bilan était globalement positif. L'éducation nationale a donc décidé de maintenir cette organisation, pour au moins 2 années scolaires supplémentaires.

À la cantine, on choisit du bio et du local

Toujours du côté des écoles, depuis plusieurs années, un travail important est mené par la cuisine intercommunale, pour intégrer un maximum d'aliments bio dans la composition des repas. Ce travail continue pour préserver la santé des enfants, avec la volonté de choisir des circuits d'approvisionnement courts et ainsi favoriser l'emploi local.

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal, bientôt une enquête publique

Après trois ans et demi de travail, tant au niveau communal qu'au niveau métropolitain, le projet du PLUi a été arrêté en conseil métropolitain, le 13 décembre dernier. Il sera soumis à enquête publique en avril et mai prochains (à ce jour, les dates ne sont pas arrêtées). Ce document a

pour objectif de définir le projet de vie sur le territoire de Rennes Métropole, amenant la rédaction du Programme d'Aménagement et de Développement Durable. Ensuite chacune des 43 communes de la métropole a constitué son projet communal en droite ligne de ce PADD, tout en intégrant les spécificités de son propre territoire. À l'issue de l'enquête publique, les commissaires enquêteurs donneront leur avis qui sera suivi d'effets pour l'approbation définitive du PLUi, en fin d'année 2019. Nous vous informerons des modalités de l'enquête publique communale dès que la commission dédiée aura arrêté ces modalités.

Le grand débat national à Pont-Péan

Dans le cadre du grand débat national voulu par le président de la république, un cahier de doléances a été mis disposition en mairie. Par ailleurs, si une personne ou un collectif souhaitait organiser un débat avant le 15 mars, une salle communale pourrait être mise à disposition.

Un début d'année sportif

Les 23 et 24 mars prochains, la coupe et le championnat de France de Viet Vo Dao se disputeront à Pont-Péan. C'est un événement majeur pour le club et la commune. Car c'est la première fois que cette compétition se déroulera en Bretagne. N'hésitez pas à réserver ce week-end sportif.

Toujours dans le domaine du sport, les préparatifs avancent pour permettre aux équipes nationales d'Allemagne, du Japon, et de Thaïlande, de venir s'entraîner sur le stade municipal de Pont-Péan, pour la coupe du monde de football féminin, qui se déroulera au mois de juin.

Avec les 20 ans de l'association Veloxygène que nous fêtons cette année, c'est un premier semestre 2019 très sportif qui s'annonce sur la commune.

Jean-Luc GAUDIN
Maire ■

infos Pont-Péan

Directeur de publication : Jean-Luc Gaudin - Bulletin municipal élaboré par la commission communication : animée par Frédéric Tréguier, avec Calixte Tiendrébéogo, Bérengère Turmel, Cécile Gibbes, Jean-Pierre Cudennec, Gérard Gauchon, Alain Teveu et la responsable communication de la ville, Céline Calvar. Nous remercions les élus, les services municipaux et les associations qui participent à la réalisation des articles. - ISSN n°12823-5714 - tirage 2100 exemplaires. Ce bulletin est imprimé sur papier Coon mate par l'imprimerie Des Hauts de Vilaine certifiée Imprim'vert®, PEFC™ et FSC™. Pour prochaine parution (début mai), date limite de dépôt des articles : mercredi 27 mars 2019, à communication@pontpean.fr.

Pont-Péan

État civil

NAISSANCES (publiées avec l'autorisation des parents)

Côme GRANIER, né le 13 décembre 2018

Camila HARDY, née le 29 décembre 2018

DÉCÈS

Louis DARMOND, décédé le 8 janvier 2019 à l'âge de 75 ans

Gérard JOURNIAC, décédé le 11 décembre 2018 à l'âge de 59 ans

Frédéric FERRANDI, décédé le 5 décembre 2018 à l'âge de 49 ans

L'ESSENTIEL DES CONSEILS MUNICIPAUX



11 décembre 2018

Finances - Tarifs municipaux 2019 - Pôle Enfance Jeunesse Vie Scolaire

Sur la période septembre 2017 - août 2018 :

- Le nombre total de repas livrés au restaurant scolaire est de 51 628
- Le prix « moyen » d'achat de repas auprès du syndicat de restauration est de 3.64 € (enfants et adultes confondus)
- Le prix de revient d'un repas (achat au syndicat + service communal) est de 8.23 €.
- Le prix « moyen » de facturation aux familles tous tarifs confondus est de 3.97 €.
- Le déficit par repas (prise en charge communale) est de 4.26 €. La participation communale s'élève à 219 894€ (211 992 € en 2016-2017) soit +3.73%.

Les tarifs ont été communiqués dans le bulletin de janvier 2019 et sont disponibles sur www.pontpean.fr

Finances - Budget ZA Pont-Mahaud _ stocks 2018 : Décision Modificative n°1

Pour mémoire, en 2018, 2 lots ont été vendus : n° 5 _ 2064 m² et n°3 _ 2352 m². Lots restant à vendre au 31-12-2018 : n°2 à 111 330,00 € les 3511 m², n°9 à 133 110,00 € les 4237 m², n° 10 à 137 670,00 € les 4389 m².

Projet - Réhabilitation et extension de l'ancien bâtiment administratif de la mine _ Mission de maîtrise d'œuvre avec l'équipe de l'agence TITAN

Après en avoir délibéré, le conseil municipal avec : • 2 abstentions : David Loubaresse et un élu ayant donné pouvoir, Karina Guerrier, • 13 voix POUR : Jean-Luc Gaudin, Armel Tregouet, Muriel Blouin, Michel Demolder, Agnès Guillet, Stéphane Menard, Valérie Fornari, Frédéric Tréguier, Dominique Huet, Cécile Gibbes, Audrey Marchix, Mélanie Jouet, et un élu ayant donné pouvoir, Calixte Tiendrébéogo, • 8 voix CONTRE : Yannick Cairon, Adolphe Azuaga, Marie-Hélène Oger, Pascal Coulon et 4 élus ayant donné pouvoir, Dominique Cannesson, Karine Richard, Dominique Baron et Amélie Bernard, DÉCIDE : - De désigner l'équipe de l'Agence TITAN, pour mener à bien la réalisation des études et de la maîtrise d'œuvre du projet de la réhabilitation et de l'extension de l'ancien bâtiment administratif de la Mine inscrit à l'ISMH pour un usage de médiathèque, de locaux associatifs et d'espaces d'expositions de mise en valeur du patrimoine.

La partie financière du contrat se décompose comme suit :

- Montant prévisionnel des travaux : 2 837 000 € HT
- Taux de rémunération sur le montant des travaux : 12.28%
- Montant des honoraires : 348 500 € HT

Administration

Ouvertures exceptionnelles des dimanches et jours fériés en 2019

Vu l'article 250 de la loi n°2015-990 du 6 août 2015 relative à la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents décide d'autoriser les ouvertures exceptionnelles suivantes au titre de l'année 2019 :

1°) pour les salariés des commerces de détail - à l'exclusion des concessions automobiles, et des autres commerces faisant l'objet d'une réglementation particulière, les dimanches suivants : 13 janvier 2019, 15 décembre 2019, 22 décembre 2019 ;

2°) pour les salariés des concessions automobiles, les dimanches suivants : 20 janvier 2019, 17 mars 2019, 16 juin 2019, 15 septembre 2019, 13 octobre 2019.

Administration _ classement des archives de la commune - convention

La commune de Pont-Péan a entrepris il y a quelques années, en partenariat avec les Archives Départementales d'Ille-et-Vilaine, le classement général de ses archives. Pour permettre cette opération, la Direction Départementale des Archives a adressé à la commune une convention. L'intervention de l'archiviste est prévue pour le second semestre 2019. Le coût journalier est fixé à 178€, à quoi il faut ajouter les frais de transport et le remboursement des fournitures (l'archiviste interviendra 4 jours). La convention pourra être reconduite par avenant par période d'un an, dans la limite de 3 ans.

Finances _ Prise en charge de la destruction de nids de frelons asiatiques

Suite au marché mutualisé avec Rennes Métropole (marché 1840004) en date du 12 avril 2018, la société HYNERA ENVIRONNEMENT de Bruz intervient sur Pont-Péan pour la destruction de nids de frelons asiatiques.

La procédure est la suivante : le particulier appelle la mairie qui fait intervenir un agent des services techniques pour s'assurer de la présence réelle d'un nid de frelons asiatiques. Par la suite, les services techniques prennent contact avec Hynera Environnement qui intervient chez le particulier et envoie ensuite la facture à la mairie. Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents décide d'accepter le remboursement par la commune de 93.10 € à Mme G... ainsi que pour tout autre administré qui en fera la demande dès lors qu'il s'agit d'un nid de frelons asiatiques.

Culture _ Charte des bénévoles de la médiathèque

Bibliothécaire est une profession qui requiert des connaissances et des compétences professionnelles. De par leurs histoires, les médiathèques des petites communes sont souvent des services créés et gérés initialement par des bénévoles. L'évolution des bibliothèques tend vers une professionnalisation, tout en laissant une place aux bibliothécaires bénévoles. Pont-Péan s'inscrit dans cette histoire.

Le but de cette présente charte, largement inspirée de la charte du bibliothécaire volontaire proposée par le Conseil supérieur des bibliothèques, est de formaliser et de définir la collaboration entre les salariés et les bénévoles, de promouvoir les actions bénévoles, tout en veillant à un service public de qualité. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite charte.

Urbanisme _ DPU-DIA

Le Conseil Municipal renonce à son droit de préemption pour les biens : Propriété 31 avenue Emile Zola _ parcelle AK 253 ; Propriété 8 rue de la Cave Donjean _ parcelle AK 523.

Délégations des attributions du conseil municipal au maire

- Acquisition de bacs à livres pour le Centre de Loisirs : 856,90 €
- Kits de réparation pour guirlande de Noël : 968,77 €
- Clôtures jardins partagés écoles : 4 428,00 €
- CFA Convention participation financière apprenti aux S.T: 2 500,00 €
- Brise vent terrain de foot : 1 716,00 €
- Contre-expertise zones humides : 1 920,00 €
- Logiciel Visa Facture E-parapheur pour service administratif : 2 738,00 €
- Rénovation carrelage et plinthes dans le couloir du Centre Technique : 454,42 €
- Acquisition nettoyeur haute pression : 1 620,00 €
- Débroussaillage et remise en état chemin Pont Mahaud : 1 380,00 €
- Pose et dépose des illuminations de fin d'année : 3 376,80 €

15 janvier 2019

Finances - Tarifs municipaux 2019

Tarifs Médiathèque

Carte d'adhésion : 10 € par famille et par an - gratuité pour les élèves du CP - 1 famille abonnée dans une des bibliothèques du réseau (Laillé, Orgères, Saint Erblon, Pont-Péan) peut s'abonner dans une 2^{ème} bibliothèque au tarif de 5€, dans une 3^{ème} bibliothèque au tarif de 3 €, et dans la 4^{ème} l'abonnement sera gratuit - Maintien de la gratuité pour abonnés carte SORTIR ! et pour les nouveaux arrivants pendant 1 an.

Tarifs Cimetière

- Concessions 30 ans : 350 € - concessions 50 ans : 650 €
 - Columbarium : Le columbarium de Pont-Péan comprend des mini-tombes enterrées (cavernes) et des cases aériennes (cases cubiques sur un socle). - Caverne 10 ans : 300 € - 20 ans : 500 € - 30 ans : 700 € (Caverne coût pour la commune : 538 €)
 - Case aérienne 10 ans : 600 € - 20 ans : 900 € - 30 ans : 1 200 €
 - Jardin du souvenir : gratuité

Administration Générale

Accès informatique et internet : Un ordinateur est mis à disposition du public en mairie municipale permettant un accès informatique à internet. Ce point d'accès est réservé aux personnes qui ont un besoin ponctuel en matière d'impression de documents, d'accès à internet, de rédaction d'un CV par exemple :
 - Accès limité à 1 heure (gratuité)
 - Impression ou photocopie Noir et Blanc : 0.15 € la feuille
 - Impression Couleur : 0.30 € la feuille

PLU : le PLU est téléchargeable gratuitement sur le site de la commune ;
 - Tirage de copies (noir et blanc) aux associations de la commune : Principe de la gratuité. Conditions : fournir le papier ou acheter une ramette de 500 feuilles à la mairie au prix de 6 € la ramette ;
 Tirage de 20 exemplaires au format A3 couleurs par événement.
 Documents cadastraux : Les plans cadastraux peuvent être obtenus : - sur le site www.cadastre.gouv.fr - Tarif extrait cadastral : maintien à 1 € la feuille, document numérisé imprimé (S.I.G.).

Droits de place

- Forfait 40 €/jour : stationnements temporaires de grands gabarits, semi-remorques, poids lourds, cirques sur la commune ;
 - Maintien à 1.20€/ mètre linéaire et par jour : petits commerçants ambulants s'implantant de façon occasionnelle ;
 - Maintien à 1 €/ mètre linéaire et par jour : petits commerçants ambulants s'implantant de façon régulière (abonnement pour 1 an) ;
 - Stationnement pkg de la Mine (emplacement comprenant les branchements eau et électricité) : Maintien du forfait 20 € par famille par séjour (Stationnement 10 jours maximum) ;
 - Point de vente (dimanche matin) : Parking du Centre Commercial « Les Genêts » : - occasionnel 1.52 €/ml - abonnement 10.10 €/ml pour le trimestre.

Badge-Transpondeur

Les bâtiments communaux du pôle scolaire et de l'espace Beau-soleil sont équipés d'un barillet électronique. En cas de perte, de détérioration ou de non-restitution du badge, la personne devra s'acquitter de la somme de 40 €.

Tarifs service municipal petite enfance

- Espace jeux - adhésion annuelle par enfant : Maintien à 12 € ;
 - L.A.E.P. (lieu accueil enfants-parents) : Gratuité

Finances - Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) _ Travaux rénovation école maternelle - Exercice 2019

Le Conseil Municipal décide d'entreprendre les travaux dont le montant de la dépense s'élève à 123 219.12 € HT, et de solliciter une subvention au titre de la D.E.T.R. (montant 30 % du montant HT de la dépense).

Finances - Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) _ Réhabilitations _ grosses réparations _ salle du conseil municipal - Exercice 2019

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents décide d'entreprendre les travaux dont le montant de la dépense s'élève à 56 194.48 € HT, et de solliciter une subvention au titre de la D.E.T.R. (montant 30 % du montant HT de la dépense).

Finances _ ROB 2019 _ Rapport d'orientations budgétaires

Le rapport d'orientations budgétaires (ROB) constitue un moment essentiel de la vie d'une collectivité locale. À cette occasion, est notamment définie sa stratégie financière. L'assemblée délibérante va débattre des grandes orientations du budget de l'année 2019, dont la phase administrative est déjà entamée depuis plusieurs semaines. Chaque service municipal a fait remonter auprès des services financiers et des adjoints référents ses demandes de crédit de fonctionnement et d'investissement pour 2019. Le conseil municipal prend acte de ce ROB.

Syndicat départemental d'Énergie 35 Rapport d'activités 2017

Le conseil municipal prend acte de ce rapport d'activités 2017 du SDE 35.

Retrait du groupement de commandes de fourniture d'énergie (gaz) porté par le SDE 22 et adhésion au groupement de commandes énergie créé par le SDE35

Pour répondre à de nouveaux besoins et dans l'optique de poursuivre l'optimisation de la commande publique, le comité syndical du SDE35, réuni le 16 octobre 2018, a décidé de créer un groupement de commandes pour la fourniture d'électricité et de gaz, dénommé groupement de commandes énergie. Le Conseil Municipal autorise le retrait de la commune de Pont-Péan du groupement de commandes de fourniture de d'énergie (gaz) porté par le SDE 22 à l'issue des marchés en cours ou attribués, et autorise l'adhésion de la commune de Pont-Péan au groupement de commandes de fourniture d'énergie porté par le SDE 35.

Urbanisme _ DPU-DIA

Le Conseil Municipal renonce à son droit de préemption pour les biens suivants : - Propriété 1A rue du Midi _ parcelles AD 4-8-615-618-637-641-642 - Propriété 4 allée des Lièvres _ parcelle ZL 91 - ZA de Pont Mahaud _ parcelle AO 299

Délégations des attributions du conseil municipal au maire

Achat de défibrillateur + électrodes pour la salle de sport : 1 179,60 €

Retrouvez l'intégralité des compte-rendus de conseils municipaux sur www.pontpean.fr et en mairie.

Aménagement PLUi : prochainement enquête publique



Le conseil métropolitain de décembre a voté le projet de Plan local d'urbanisme intercommunal. Une étape importante pour un document qui tracera les grandes lignes de l'aménagement sur le territoire. Il pourra encore être ajusté, notamment à l'issue de l'enquête publique, avant l'approbation de sa version finale en décembre 2019.

L'élaboration du premier Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) a débuté il y a trois ans et demi. En décembre dernier, le conseil métropolitain a voté le projet de PLUi. Un document de plus de 8 000 pages tenant dans sept cartons et le résultat d'« un travail collectif mené sur l'ensemble de la métropole », indique Jean-Luc Gaudin, vice-président en charge de l'Aménagement. Des principes d'aménagement jusqu'aux zonages à la parcelle, le projet aborde l'urbanisme à différentes échelles. Les communes restent compétentes pour définir leur projet, les opérations d'aménagement et délivrer les permis de construire.

Dynamisme démographique et ville-archipel

Le territoire demain, envisagé par le PLUi, c'est d'abord un espace qui concilie l'accueil de nouveaux habitants et le modèle de développement de la ville-archipel. D'un côté, la nécessité d'accompagner le dynamisme démographique de la métropole (avec une population estimée en 2035 à 520 000 habitants). De l'autre, la volonté de garantir et de valoriser le modèle d'aménagement en ville-archipel, notamment marqué par la recherche d'un bon équilibre entre ville et campagne.

Pour réduire la consommation d'espace, le futur PLUi privilégiera le renouvellement urbain et la limitation de l'extension urbaine. Un chiffre illustre ce choix : 78 % du territoire sera classé en zone agricole ou naturelle. Le secteur urbanisé représentera 19 % du territoire et les zones à urbaniser, 3 %.

Le projet propose aussi de renforcer la place des commerces et services de proximité dans les centres-bourgs. 12 400 éléments du patrimoine d'intérêt local ont également été recensés : ils bénéficieront d'un classement en trois niveaux, avec une protection graduée. Le PLUi prévoit de plus des dispositions en matière de mixité sociale dans le logement, de mobilité, de santé, d'énergie et de climat.

Avis des communes et enquête publique

Pour élaborer le PLUi, 12 séminaires et ateliers avec des élus municipaux ont été organisés. 19 communes ont été visitées par des élus des communes, notamment pour bâtir le futur règlement du PLUi. Chaque conseil municipal a organisé deux débats sur le Projet d'aménagement et de développement durables (PADD) du PLUi. La concertation avec les habitants avait, elle, fait l'objet d'un bilan arrêté par le conseil métropolitain de septembre 2018.

Au premier trimestre 2019, le projet stabilisé est soumis aux communes et aux personnes publiques associées (État, Région, Département, Pays de Rennes...). Au printemps, viendra la période de l'enquête publique pendant laquelle chaque habitant du territoire pourra s'exprimer sur le projet de PLUi.

Le dossier sera disponible dans son intégralité dans plusieurs communes de la métropole. Des permanences de la commission d'enquête seront également organisées afin de recueillir les éventuelles expressions. Dans certaines communes, cette enquête publique concernera également l'adaptation des périmètres de protection autour des monuments historiques afin de mieux prendre en compte les enjeux locaux et paysagers (Périmètres délimités des abords _ PDA).

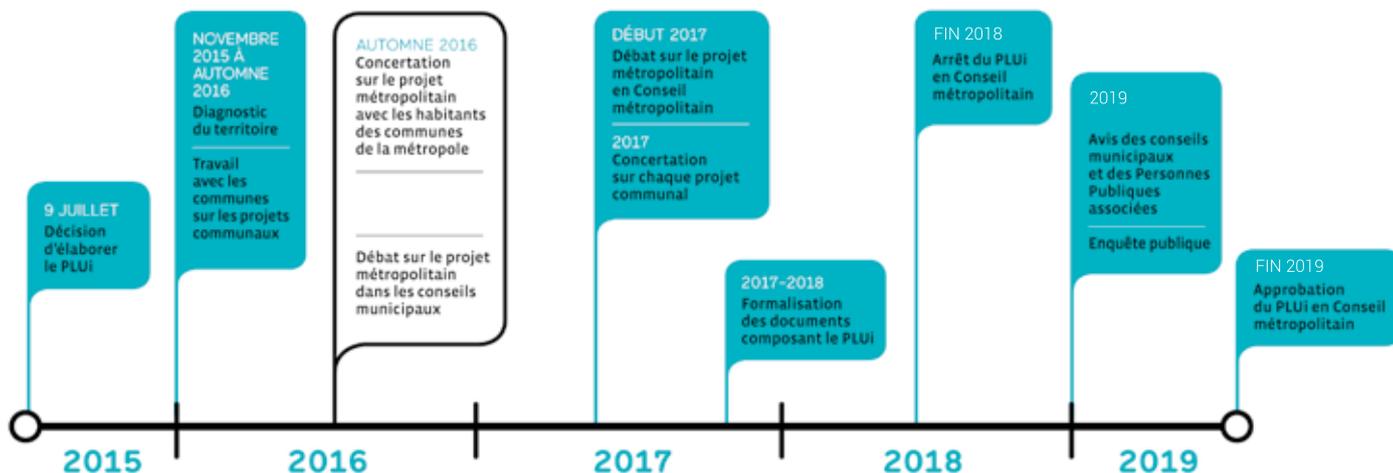
Aujourd'hui, un périmètre de protection de 500m existe autour des monuments historiques (MH). Ce périmètre implique de consulter l'architecte des bâtiments de France (ABF) pour tout projet de construction/rénovation. En cas de co-visibilité entre le lieu de projet et le MH, l'avis de l'ABF s'impose.

La mise en place d'un Périmètre délimité des abords (PDA) permet d'ajuster au contexte local et paysager ce périmètre de 500m. À l'intérieur de ce nouveau périmètre, l'avis de l'ABF s'impose même en l'absence de co-visibilité.

Ces PDA seront intégrés dans le PLUi lors de son approbation. Il est possible de s'informer sur le dossier du PDA à la mairie et de réagir sur celui-ci dans le cadre de l'enquête publique.

■ **Les modalités pratiques d'organisation de l'enquête publique seront disponibles dans les communes et sur le site metropole.rennes.fr courant mars.**

Après cette phase, l'approbation du PLUi est envisagée pour la fin 2019. Il s'appliquera alors à toutes les autorisations d'urbanisme dans chaque commune.



Panneaux solaires Cadastre solaire : un outil d'expertise pour s'équiper

Rennes métropole en partenariat avec In Sun We Trust vient de lancer son cadastre solaire pour faciliter et inciter à l'installation de panneaux photovoltaïques.

Le cadastre solaire, qu'est-ce que c'est ?

Grâce au simulateur de production solaire, accessible via : <https://rennes-metropole.insunwetrust.solar/>, les habitants de la métropole peuvent mesurer le potentiel solaire de leur toiture, en fonction de sa surface, de sa pente et son exposition et les économies de facture qu'elle pourrait générer.

Ce site permet une estimation individuelle : production en kw/h par m², coût d'installation, capacité de production, possibilités de revente ou d'autoconsommation, gains de CO², etc. Ces informations sont données immédiatement et gratuitement par la plateforme.



Capture d'écran d'une simulation sur le groupe scolaire Poterie à Rennes (In sun we trust)
Ce service a été développé par une start-up, In sun we trust, dont la technologie est basée principalement sur l'exploitation de photos aériennes et satellite.

Aux particuliers qui voudront en savoir davantage après avoir testé leur toit, l'entreprise proposera un accompagnement téléphonique pour évaluer plus précisément leur projet en photovoltaïque ou en solaire thermique.

Elle pourra également les aiguiller s'ils le souhaitent vers des installateurs référencés partenaires, de préférence locaux, et répondre aux questions administratives parfois complexes, notamment pour le raccordement au réseau.

Enfin, In Sun We Trust propose, en partenariat avec un assureur, une garantie financière sur la première année de production photovoltaïque.

Avec cet outil facilement accessible, Rennes Métropole entend promouvoir le développement des énergies renouvelables sur son territoire.

Un problème de voirie ou éclairage ?

En cas de problème de voirie ou d'éclairage, vous pouvez faire une demande : **par le guichet numérique, en saisissant directement un formulaire sur metropole.rennes.fr** (rubrique mes démarches) ; en vous adressant directement à l'accueil de la mairie qui saisira la demande sur le guichet numérique.

■ metropole.rennes.fr



RENCIRCUL L'info travaux sur mobiles et tablettes

Actualisée quotidiennement pour tenir compte de l'impact des chantiers sur le territoire de l'agglomération, l'application RenCircul disponible à partir de l'adresse : **circulation.rennesmetropole.fr** propose des informations sur les travaux et sur les modifications des conditions de circulation qu'ils génèrent. Grâce à cette application, les automobilistes peuvent planifier leurs déplacements où qu'ils se trouvent dans la Métropole et notamment à Pont-Péan.

■ Infos travaux :
02 99 86 62 77
circulation.rennesmetropole.fr
sur Twitter @RennesTravaux



Déclarations préalables accordées

NOM DU DEMANDEUR	ADRESSE DES TRAVAUX	NATURE DES TRAVAUX
MESRE Alain	5 allée de Provence	modification de façades, extension et carport
FROGERAIS M.-T.	20 La Galasière	clôture + pose d'un portail et portillon
BEAULIEU Xavier	10 allée Auguste Renoir	carport
M. HOUDUS et M ^{me} BRUNE	16 Allée des Bruyères	véranda
MELOU Patrick	2 rue des Pins	ouverture supplémentaire
LE BIGOT Frédéric	12 allée de la Fée Viviane	création d'une chambre supplémentaire

Permis de construire

NOM DU DEMANDEUR	ADRESSE DES TRAVAUX	NATURE DES TRAVAUX
SCI LIMIKA	ZA 11, rue du Pont Mahaud	modifications des bâtiments existants

Permanences du Clic All'âge

Les personnes de plus de 60 ans, en situation de handicap ou les aidants peuvent rencontrer l'animatrice du Clic All'âge, Aurélie Cocaud. Elle apporte des informations adaptées, aide à constituer les dossiers, accompagne dans les démarches et oriente vers les services qualifiés.

■ **Contact : 2 bis mail de Bourchevreuil - 35510 CESSON-SEVIGNE**
Tel : 02.99.77.35.13 pour prendre rendez-vous lors des permanences :

- A Saint-Erblon, les 1^{er} et 3^e jeudi du mois, de 14h30 à 17h à la Mairie
- A Chartres-de-Bretagne, le 2^e mardi du mois, de 14h30 à 17h _ au CCAS
- A Bruz, les 2^e et 4^e jeudi du mois, de 14h30 à 17h _ au CCAS.



Permanence mensuelle des Points Accueil Emploi sud Rennes à Pont-Péan

Les Points Accueil Emploi de Bruz, Chartres-de-Bretagne et Noyal-Châtillon-sur-Seiche proposent un service global de proximité pour faciliter l'accès ou la reprise d'emploi ainsi que la recherche de personnel.

- Accueil, information et orientation de toute personne à la recherche d'un emploi et/ou d'une formation,
- proposition d'un accompagnement personnalisé,
- accompagnement des entreprises dans leurs recrutements.

Les PAE proposent en plus des entretiens individuels : un groupe de recherche d'emploi hebdomadaire animé par des bénévoles ayant l'expérience en matière de recrutement, des sessions de recherche d'emploi, des rencontres avec des employeurs, des ateliers numériques.

« Il est bien sûr important de clarifier son projet, de valoriser sa candidature (CV, lettre, entretien) mais avant tout de garder confiance en soi. La relation développée au sein des PAE permet souvent d'avancer sur ces différents points. »

L'Association Accueil et Accompagnement pour l'Emploi sud Rennes est reconnue d'utilité publique, ce qui permet aux donateurs d'ouvrir droit à une déduction d'impôts.



Jérôme Homery, conseiller en emploi référent du PAE de Bruz et Dominique Canesson délégué à la solidarité

■ **À partir du mois de février, une permanence aura lieu chaque premier mercredi du mois de 9 h à 12 h (sauf vacances scolaires) à la mairie de Pont-Péan avec Jérôme Homery, conseiller en emploi référent du PAE de Bruz.**
Prochaines dates : 6 mars, 3 avril, 5 juin, 3 juillet
Contact : 07 50 84 53 14 - bruz@pae-sud-rennes.fr

Recensement obligatoire dès 16 ans

Tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16^{ème} anniversaire. Vous êtes alors invité(e) à vous présenter en mairie avec votre carte nationale d'identité ou votre passeport, le livret de famille de vos parents et un justificatif de domicile (facture EDF, France Télécom...).

Nous vous remettons alors une attestation de recensement à conserver précieusement. En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Après avoir procédé au recensement, il est obligatoire d'accomplir une Journée Défense et Citoyenneté (JDC), anciennement, Journée d'appel et de préparation à la défense (JAPD). Vous serez convoqué(e) dans les 45 jours environ de la date de la session retenue.

■ **Pour plus d'informations : service-public.fr ou Ille-et-vilaine.gouv.fr.**
Toutes les démarches administratives sont présentées sur www.pontpean.fr via l'onglet démarches.



BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

JDC
OBJECTIF CITOYEN
LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE ET DE LA CITOYENNETÉ
DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES NATIONAUX

www.defense.gouv.fr/jdc

Démarches administratives, comment ça marche ?

Cartes grises et permis de conduire, vos démarches se font en ligne

Depuis novembre 2017, afin d'accélérer le traitement des demandes et de lutter contre la fraude, les procédures de délivrance des titres sont dématérialisées. La Préfecture d'Ille-et-Vilaine n'accueille plus le public pour les démarches liées aux permis de conduire et cartes grises. Elles sont exclusivement traitées par télé-procédures sur le site de l'ANTS. <https://ants.gouv.fr>

Si vous ne disposez pas d'accès internet, des points numériques sont à votre disposition en préfecture et en mairie.

Comment obtenir une carte d'identité ou un passeport?

Afin de sécuriser la délivrance des cartes nationales d'identité et des passeports, les dispositions ont changé en 2016. Vous devez remplir un formulaire de pré-demande à télécharger sur <https://predemande-cni.ants.gouv.fr>, puis prendre rendez-vous avec l'une des 27 communes d'Ille-et-Vilaine équipées d'un dispositif de prise d'empreintes digitales. Lors de ce rendez-vous, vous fournirez les pièces justificatives nécessaires à la création ou au renouvellement de la carte d'identité ou du passeport. La carte nationale d'identité reste gratuite, sauf en cas de perte ou vol du titre.

Le Pacs peut être signé en mairie

Depuis le 1^{er} novembre 2017, les couples désirant se pacser peuvent s'adresser directement à la mairie de leur domicile. Il est toujours possible d'effectuer cette démarche auprès d'un notaire.



Le Grand Débat National

Suite aux manifestations des gilets jaunes et dans le cadre du Grand Débat National engagé par le Gouvernement, la mairie de Pont-Péan a mis à disposition des habitants un cahier de doléances et de propositions. Celui-ci a été transmis à la Préfecture qui a centralisé les cahiers de toutes les communes d'Ille-et-Vilaine et les a acheminés à Paris le lundi 25 février.

Si vous souhaitez participer au Grand Débat et donner votre avis sur les impôts, l'organisation de l'Etat et des services publics, la

transition écologique, vous avez jusqu'au 15 mars pour vous exprimer via le site internet <https://granddebat.fr>.

Le Gouvernement s'engage à restituer une analyse approfondie des contributions, puis forger un nouveau pacte économique, social et environnemental, dans les prochains mois.

■ Pour en savoir plus et participer au Grand Débat : <https://granddebat.fr>

Remise des cartes d'électeur

Samedi 27 avril - 11h - salle du conseil



La commission démocratie locale invite, comme chaque année, tous les jeunes de 18 ans, inscrits d'office sur les listes électorales, à venir retirer leur carte d'électeur, le samedi 27 avril, à 11h, salle du conseil. Un rendez-vous en toute convivialité où les élus rappellent l'importance de prendre part à la démocratie.

■ Samedi 27 avril à 11h - Salle du conseil

TNT

Les fréquences changent

LE 26 MARS 2019

LES FRÉQUENCES DE LA TNT CHANGENT !



TOUS A VOS POSTES!

POUR CONTINUER À RECEVOIR LA TNT

Dans le cadre du déploiement de la 5G en France, l'agence nationale des fréquences modifiera les fréquences de la TNT, le 26 mars prochain. Vous devrez donc procéder à une recherche des chaînes sur votre téléviseur pour continuer à recevoir l'intégralité des programmes de la TNT.

■ + d'infos : www.recevoirlatnt.fr - tél. 0 970 818 818

Du bio et du local au restaurant scolaire

En lisant le menu du restaurant scolaire, vous avez probablement remarqué que de nombreux aliments étaient issus de l'agriculture biologique. L'équipe de la cuisine intercommunale souhaite vous présenter sa démarche et répondre à quelques questions :

Quelle est la proportion de produits biologiques et lesquels sont les plus présents ? Y a-t-il un surcoût ? Si oui, lequel est-il ? Enfin, quelle est l'origine de ces produits biologiques ? Sont-ils d'origine locale ? Et quel impact cette démarche peut-elle avoir pour notre territoire ?



Avant de répondre à ces interrogations, il convient de rappeler comment les repas sont préparés.

La commune fait partie du Syndicat Intercommunal de Restauration qui confectionne les repas pour les écoles des communes de Bourbarré, Chartres-de-Bretagne, Pont-Péan et Saint-Erblon. Environ 1600 déjeuners sont livrés chaque jour. Les repas sont préparés en liaison froide, à la cuisine intercommunale située à Chartres-de-Bretagne : Après leur cuisson, les denrées subissent une réfrigération rapide puis sont stockées à basse température. Les qualités nutritives des aliments sont ainsi mieux conservées. Ils sont livrés le lendemain dans les restaurants scolaires de chaque commune et réchauffés juste avant d'être servis aux enfants.

Cette organisation intercommunale permet de regrouper les investissements et de grouper les achats, ce qui est générateur d'économies. Elle permet de disposer d'équipements et de personnels pour travailler des produits bruts. Ainsi les producteurs peuvent venir eux-mêmes livrer leur récolte qui sera ensuite lavée, épluchée et cuite sur place. Dans ces conditions l'introduction du bio et du local est favorisée

Quelle est la part du bio ?

La réelle décision politique d'intégrer un maximum de produits bio et locaux au syndicat remonte à 3 ans. Depuis cette date, les parts ont progressivement augmenté. Aujourd'hui, en valeur, 45% des achats alimentaires du syndicat sont labellisés en agriculture biologique, en termes de poids sur le plateau, ce chiffre monte à 60%. Cet écart s'explique par la nature des aliments achetés en bio.

En 2018, les fruits et légumes étaient bio à 60 %, les produits secs (pâtes, lentilles, couscous...) à plus de 95% et les fromages et yaourts à plus de 90%. La viande et le poisson l'étaient seulement à 1,5%. Même sans être bio, cette dernière catégorie reste la plus coûteuse, elle représente plus 30% du budget pour seulement 13% du poids sur le plateau. Ce dernier élément nous amène à la question suivante :

Combien coûte le bio ?

Pour la cuisine centrale le passage au bio n'a pas coûté plus cher, car elle a su utiliser quelques astuces :
- Instaurer, en concertation avec la nutritionniste, un repas végétarien pour tous, une semaine sur deux. La viande et le poisson étant

les produits les plus chers, les économies réalisées ont permis d'absorber en partie les surcoûts du bio et de répondre aux souhaits de certains parents.

- Faire la chasse au gaspillage alimentaire : Un plat préparé et non consommé est une perte sèche pour le syndicat et cela représente une somme non négligeable. Pour diminuer cette perte tout le monde est mis à contribution. Les enfants et le personnel de service sont sensibilisés, les déchets sont triés et pesés. Un suivi de l'évolution de la quantité de déchets est réalisé régulièrement. L'objectif étant que l'argent de la communauté ne finisse pas directement à la poubelle.

Avec ces différentes mesures, le Syndicat Intercommunal de Restauration a réussi sur ces 3 années, à contenir le coût de fabrication du repas qui n'a augmenté que du coût général de l'augmentation de l'inflation.

Et l'économie locale, dans tout ça ?

Le choix de se fournir en produits biologiques permet de soutenir une agriculture beaucoup moins polluante pour l'environnement et de servir des repas de meilleure qualité sanitaire aux enfants. Cela constitue déjà un progrès, mais l'objectif de favoriser l'économie locale n'a pas été oublié.

Pour prendre en considération cet objectif le syndicat s'est entouré de fournisseurs tels que « Manger Bio 35 » ou « Terre de source ». Ces organismes regroupent plus de trente producteurs sur le département, auxquels la cuisine commande plus de 35% de ses légumes et produits laitiers. À ce chiffre, viennent s'ajouter les achats passés auprès d'autres acteurs plus classiques, mais eux aussi locaux. Cette démarche a l'avantage de renforcer les filières agricoles des alentours et ainsi de faciliter l'accès d'autres communes aux produits bio et locaux.

Notre consommation a un impact direct sur le monde qui nous entoure, c'est donc à nous de faire les bons choix.



Éric Allières
responsable du syndicat
intercommunal de restauration



Michel Pequeno



Mickaël Briand



Composteurs

Projet composteur au restaurant scolaire

Le projet composteur a débuté il y a deux ans au sein du service Enfance, Vie Scolaire, Hygiène et Restauration. L'association Vert le Jardin, mandatée par Rennes Métropole pour les collectivités qui ont souhaité mettre en place ce dispositif, a accompagné les différents acteurs référents de la commune de Pont-Péan pendant un an.

Depuis janvier 2018, l'association a fourni le matériel (les composteurs, les éléments nécessaires pour mélanger...) et a assuré de nombreux points de rencontre avec les différentes équipes afin de suivre le projet.

En janvier 2019, cet accompagnement a pris fin, mais les différents acteurs poursuivront la démarche.

Le projet composteur est un travail en transversalité entre les enfants, les agents de restauration et les agents des services techniques qui assurent respectivement : le tri et l'alimentation du composteur, la surveillance du tri et le mélange, l'apport du broyat (matière sèche) et le mélange du compost une fois par semaine.

La démarche va se poursuivre car le jardin



Retour d'expériences des élèves sur la gestion du composteur

pédagogique sera mis en place à partir du printemps. Ainsi, les enfants dans le cadre des différentes animations du service Enfance, Vie Scolaire (TAP, ALSH et Péri-scolaire), en lien avec les agents des services techniques et les enseignants, vont utiliser le compost et voir pousser diverses variétés de fleurs, légumes et fruits.

Réservations cantine : rectificatif sur l'article de janvier

Une erreur s'est glissée dans le dernier bulletin municipal. En effet, les réservations pour le temps du midi doivent être réalisées pour une période de 6 semaines. Ces réservations sont modifiables 4 jours à l'avance (ajout et/ou suppression d'un repas).

Ces réservations sont nécessaires car elles ont pour objectif de réduire le gaspillage alimentaire afin que la cuisine centrale de Chartres-de-Bretagne puisse prévoir en amont les repas à servir au jour le jour.

Service enfance et vie scolaire Recrutement Animateurs BAFA, Été 2019 :

L'accueil de loisirs de Pont-Péan, qui accueille les enfants de 3 à 12 ans, sera ouvert du lundi 8 juillet au vendredi 2 août et du lundi 19 au vendredi 30 août 2019.

Afin de pouvoir encadrer les enfants et leur proposer des activités, le Service Enfance, Vie Scolaire est à la recherche d'animateurs et animatrices diplômés du BAFA ou bien à la recherche d'un stage pratique.

Si vous êtes intéressé, merci d'envoyer votre candidature par mail à enfance.jeunesse@pont-pean.fr, avant le vendredi 15 mars 2019.

■ **Renseignements au bureau du service enfance (sur le site du groupe scolaire) ou au 02.99.05.77.17**

Réforme des rythmes scolaires

Bilan des observatoires



Depuis septembre 2018, la différenciation des rythmes scolaires (rythme de 4 jours pour les enfants de maternelle et rythme de 4.5 jours pour les enfants d'élémentaire) a été mise en place. Cette expérimentation a fait l'objet d'un observatoire de la réforme des rythmes scolaires où plusieurs acteurs de la communauté éducative étaient réunis (directrice de l'école, enseignants, élus, parents, inspecteur et coordinateur de l'éducation nationale, agents du service Enfance, Vie Scolaire).

Différents temps de rencontre ont permis de constater que la mise en place de cette différenciation était positive, en mesurant différents items : fréquentation de l'ALSH le mercredi matin,

difficultés d'organisation pour la partie enseignante, fatigue des enfants, retour des parents... Monsieur le Maire a envoyé un courrier au directeur de l'Académie pour demander une expérimentation plus longue sur la mise en place d'un tel dispositif. Il a été accepté que cette différenciation soit instaurée pendant deux années sur l'école de Pont-Péan, soit jusqu'en juillet 2021. Par ailleurs, l'observatoire des rythmes scolaires perdurera pour permettre de recenser d'éventuelles difficultés, mais également de poursuivre les échanges sur le bien-être de l'enfant et sur ses journées scolaires.



Services Techniques Recrutement été 2019

Les services techniques recrutent en CDD 4 agents d'entretien (homme ou femme) à temps complet durant la période d'été (2 en juin, 1 en juillet et 1 en août 2019).

Les principales missions sont l'entretien des massifs, des espaces verts (arrosage, taille, nettoyage), et la propreté urbaine. Le permis B est souhaité. Bonne condition physique (travaux manuels, horaires adaptés selon conditions météorologiques). Contrat de 35h

■ Si vous êtes intéressé(e) merci d'adresser votre CV et lettre de motivation au plus tard le vendredi 22 mars à l'attention de M. le Maire, Mairie - 2 avenue du Chemin vert, ou mairie@pontpean.fr.

Départ de Laurence JAN, agent d'entretien



Après 15 ans sur la commune en tant qu'agent d'entretien, Laurence JAN a quitté ses fonctions à Pont-Péan pour être mutée à Saint-Grégoire. Collègues, enseignants et élus lui souhaitent bonne continuation et n'oublieront pas le professionnalisme dont elle a fait preuve tout au long de son passage sur la commune.

Les échos du marché

Avis à tous les Pontpéanais, la prochaine animation de marché est prévue le dimanche 31 mars.

Le groupe « Anim' Marché » nous prépare comme à son habitude de nombreuses surprises.

Comme lors du rendez-vous d'hiver organisé le dimanche 9 décembre 2018, tous les commerçants du marché (poissonnier, primeur, fromager, rôtisseur, traiteur vietnamien, ostréiculteur, maraîcher, marchand de miel, Sélochat création,...) et les commerçants sédentaires, le restaurant La Paillote, le magasin U express et ses partenaires, le fleuriste « Ma signature », les boulangeries Janvier et La Minopain seront à priori partenaires de cet évènement.

Pour revenir sur l'animation de décembre, le Père-Noël nous a informés qu'il avait été ravi de venir à Pont Péan, et qu'il avait, aidé de ses petits lutins, personnellement répondu aux cinquante lettres que les enfants lui avaient données. Il fera tout son possible pour revenir l'année prochaine, car il a particulièrement apprécié l'accueil des Pontpéanais et surtout la dégustation de produits offerts par les commerçants, agrémentés d'un excellent vin chaud pour se réchauffer.



En attendant le 31 mars, nous vous rappelons que le marché est ouvert tous les dimanches matins de 9h à 13h.

Chasse aux œufs

**Samedi 27 avril 2019
10h - 12h**



Pour fêter l'arrivée du printemps, le service petite enfance organise une chasse aux œufs destinée aux petits pontpéanais de 2 à 11 ans. Cette chasse aux œufs est située au parc du Midi. L'accès se fera par la rue du Canal.



10-18 ans

Actualité du service jeunesse

Le service jeunesse propose des activités pendant le week-end et les vacances permettant aux jeunes de faire des rencontres, s'engager dans des actions culturelles, découvrir des passions et vivre des expériences riches...

Participez à l'élaboration du programme de l'été

L'équipe d'animation du service jeunesse et les jeunes du local préparent actuellement le programme de l'été 2019 (organisation des séjours, choix des activités, horaires d'ouverture...). Afin de connaître et répondre au mieux aux besoins et attentes des familles sur cette période, un temps d'échanges est prévu le mercredi 13 mars, à 18h30 au local jeunes.

L'été avec le local jeunes, c'est :

- Profiter de l'accueil informel du lundi au vendredi de 14h à 19h ;
- Partir en séjour jeunesse, de 6 à 8 jours, dans un rayon de 300 km autour de Rennes ;
- Participer à des sorties à la journée (Nantes, St-Malo, Accrobranches, activités nautiques...);
- Faire des veillées, jusqu'à 23h (barbecue, sport, jeux...).

Séances de court-métrages du 13 au 17 mars

Dans le cadre de la Fête du court-métrage, seront proposées plusieurs projections, dont certains court-métrages accessibles aux enfants à partir de 3 ans, et d'autres tout public, dès 7 ans. Il y en aura pour tous les goûts, drôles, dramatiques, politiques, écolos, des histoires de vie, des qui dérangent, d'autres qui font réfléchir...

■ **Programmation et infos sur www.pontpean.fr**
<https://www.lafeteducourt.com/>

Les jeunes Pontpéannais s'initient à la musique

Depuis le mois de janvier, les jeunes Pontpéannais ont pu participer à des ateliers animés par Lucas Tily, alias Cozy. Ce passionné de musique, anime des ateliers mixage, composition chant, Slam,

musique électronique..., lors des activités 10 à 14 ans du mercredi et dans le cadre des Temps d'Activités Péri-éducatives de l'école primaire.



Les ateliers citoyens : 1 coup de main = 1 sortie

Pendant les vacances scolaires, les jeunes peuvent participer à des petits travaux de proximité. En échange, la commune leur finance une sortie. Ces ateliers se déroulent le matin ou l'après-midi sur un créneau de 3h.

En janvier dernier, un groupe a restauré un meuble au local jeunes et en échange, ils ont pu aller gratuitement à Trampoline Park. En février, d'autres jeunes ont participé au déménagement d'un logement d'urgence, ce qui leur a permis de bénéficier d'une sortie à la patinoire.

■ **Les conditions d'inscription : être âgé de 14 ans, être motivé, avoir rempli une autorisation parentale et être inscrit au local.**



Réunion d'information programme de l'été : le mercredi 13 mars, à 18h30 au local jeunes.



Bon à savoir : À partir de 17 ans, tu peux profiter de la bourse été du CRIJ qui te permet d'organiser toi-même tes vacances en autonomie, avec une aide financière de 100€/ pers.

Fin du CL2I

Le CL2I, Centre de Loisirs intercommunal itinérant, structure intercommunale était basé à Orgères depuis 1995. Historiquement créé pour offrir des activités aux jeunes du secteur, il n'avait plus lieu d'être puisque chaque commune dispose aujourd'hui de son propre service jeunesse. Une baisse de la fréquentation était d'ailleurs constatée ces dernières années. Il a donc été dissout début 2019.



AU LOCAL JEUNES : billard, un baby-foot, des jeux de société (Zombicide, Catane, le Mito...), un espace informatique pour le jeu en réseau et un espace extérieur avec transats. L'encadrement est assuré par deux animateurs diplômés.

Horaires d'ouverture du local jeunes

EN PÉRIODE SCOLAIRE

Mercredi : 14h - 19h

Vendredi : 17h - 19h

+ 1 soirée organisée par mois

Samedi : 14h - 19h

PENDANT LES VACANCES

Lundi au vendredi : 14h - 19h

+ 1 soirée par semaine

Inscriptions et informations aux horaires d'ouverture :

LOCAL JEUNES : Espace Beausoleil - Allée de la mine

06 74 83 34 95 - localjeunes@pontpean.fr

SEUL EN SCÈNE

Christophe Alévêque

Revue de presse
Vendredi 15 mars - 21h

Une thérapie de groupe improvisée, sans limites, sans structure et sans tabous.

S'il s'acharne encore à faire sauter toutes les bombes à sa portée, c'est parce que c'est encore le meilleur moyen de les désamorcer.

Ici, en humoriste engagé, dégagé, à la marge, en clown dérisoire ou missionnaire, il décortique l'actu et ce qu'en dit la presse : il fait sa « revue ». Sur scène, il prend les choses en mains, il attaque : les grands sujets d'actualité et les petits. Tout lui est permis, surtout mettre à mal l'impunité des gens de pouvoir et des manipulateurs de l'information. En ces temps de couvre feu moral, il a trouvé un espace de liberté d'expression totale. Salvateur! Rire de tout, en avoir le droit et le garder, parce que c'est nécessaire, politique.

Alévêque livre sa revue de presse actualisée chaque soir, il déchiquette le monde, sans gilet pare-balles.

Un vaste délire !

Distribution : Un spectacle de et avec Christophe Alévêque - Spectacle joué au Rond Point saison 18/19

À L'ESPACE BEAUSOLEIL

Durée : 1h20

Tout public

Tarifs : plein 20 € - réduit 15 € - adhérent Coup double : 10 € - scolaire et carte

Sortir ! : 5 €



SEUL EN SCÈNE

Olivier Broche

Moi et François Mitterrand
Samedi 27 avril - 21h

Hervé, personnage très banal, vient de rompre avec Madeleine. Il a besoin de se confier et c'est au Président de la République qu'il choisit de s'adresser. Nous sommes en 1983, le secrétariat de Mitterrand lui répond par une lettre type : « Vos remarques seront prises en considération... ». Pour Hervé, une vraie correspondance débute, une amitié naît.

Irrésistiblement naïf et sincère, Hervé le sait : il est l'ami du Président.

Une correspondance hilarante écrite par Hervé Le Tellier, membre de l'Oulipo, et incarnée par Olivier Broche des Deschiens.

Un spectacle burlesque et touchant, dans lequel un homme simple se taille une place dans l'Histoire, à grands coups de pieds.

Co-organisation Pôle Sud et éB

AU PÔLE SUD

Durée : 1h20

Tarifs : plein 25 € - réduit 20 € - adhérent Coup

double : 15 € - scolaire et carte Sortir ! : 5 €



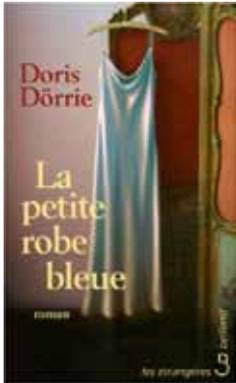
Il est vivement conseillé de réserver
ou d'acheter vos places à l'avance !
au 02 99 05 75 63 ou espacebeausoleil@pontpean.fr
ou billetterie en ligne : www.espacebeausoleil.fr



La sélection de la médiathèque

Voyage découverte : l'Union Européenne

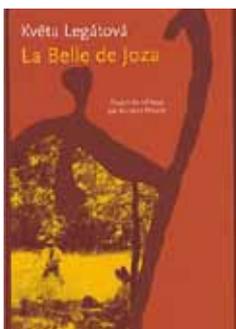
La médiathèque vous offre un tour de l'Union européenne à travers la littérature des différents pays qui la composent.



La Petite robe bleue, Doris Dörrie, Allemagne

Depuis qu'elle a perdu son mari dans un accident de voiture, Babette n'est plus que l'ombre d'elle-même. Depuis que son ami est décédé des suites d'un cancer, Florian n'a plus goût à la vie. Une petite robe bleue, création du compagnon de Florian et achetée par Babette, va rapprocher les deux esseulés. Une petite robe bleue pour partager leur chagrin et confronter leur douleur. Une petite robe bleue pour les aider à reprendre espoir et à réapprendre à vivre...

Un roman sensible et délicat

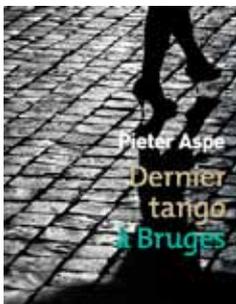


La Belle de Joza, Květa Legátová, République Tchèque

Traquée par la Gestapo, une jeune doctresse tchécoslovaque doit lier son destin à Joza, un idiot de village qu'elle a remis sur pied. Pour effacer toute trace, il lui faut suivre cet homme jusque dans ses montagnes, en Moravie, et devenir sa femme. En un instant, Eliska abandonne une vie pleine de promesses, des amis aussi brillants qu'elle-même, un amant bien en vue, une carrière. Là-haut, elle trouvera une baraque au sol d'argile, un village

d'hommes rustres et de femmes soumises, des usages d'un autre temps. Roublards comme des maquignons et crédules comme des enfants, ceux de Zelary n'aiment rien tant que se battre et écouter des fables. Joza, lui, est une force de la nature. Lorsqu'il avait quinze ans, son père l'a plus ou moins vendu au patron d'une scierie. Isolé, exploité sans vergogne, Joza ne se plaignait jamais. Il a vécu ainsi, sans même espérer que la vie pût changer. Dans un paysage qui est comme en suspens, pour quelques instants encore, au-dessus de la catastrophe européenne, ces deux-là vont vivre leur miracle personnel.

Dernier tango à Bruges, Pieter Aspe, Livre grands caractères, Pays-Bas



Depuis leur voyage de noces en Argentine, Hannelore veut absolument que son flic de mari apprenne le tango ! Mais la disparition d'un homme criblé de dettes de jeu va le détourner des clubs de danse. Un mystère qui pourrait être lié à une affaire aux ramifications obscures, susceptible de compromettre plusieurs notables de la ville. Attention à ne pas tanguer !



Les Petits vieux d'Helsinki, Minna Lindgren, Livre en grands caractères Finlande

Pour Siiri et Irma, pensionnaires d'une maison de retraite à Helsinki, il se passe des choses louches dans la résidence : Tero, le jeune cuisinier, est retrouvé pendu, Olavi est convaincu que son infirmier a abusé de lui sous la douche et son ami Reino se voit confiné au service de démence lorsqu'il dénonce le scandale en pleine partie de cartes. Entre tension artérielle, pertes de mémoire, surdité et déambulateur, Siiri et Irma décident de mener leur enquête.



Tout va très bien madame la Comtesse, Francesco Muzzopappa, Italie

La comtesse Maria Vittoria dal Pozzo della Cisterna est effondrée : elle a dû se séparer de la quasi-totalité de ses domestiques et la voilà réduite à faire ses propres courses au supermarché. Tout ça à cause d'un fils, beau comme un dieu et bête comme une huître, qui a jugé malin d'offrir le dernier joyau familial à une starlette décérébrée. Pour sortir de ce pétrin, il va falloir faire preuve d'imagination...

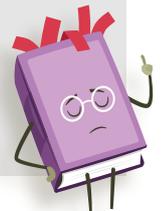


lectures animées destinées aux enfants

à 10h30 à la médiathèque

Lectures animées sur réservation, destinées aux enfants. Ces lectures sont l'occasion pour parents, enfants et bibliothécaires de se retrouver autour des mots, qu'ils soient lus, chantés ou mimés.

- **SAMEDI 23 MARS** : 3 / 6 ans.
Thème : les livres
- **SAMEDI 27 AVRIL** : 0 / 3 ans.
Thème : Qui de l'œuf ou de la poule.... ?



Médiathèque - 18 route de Nantes
Responsable : Véronique Laroche
mediatheque@pontpean.fr
02 99 52 80 53

Mardi : 16 h 30 - 18 h 30
Mercredi : 10 h - 12 h et 14 h - 18 h 30
Jeudi : 16 h 30 - 18 h 30
Samedi : 10 h - 12 h 30

Opérations de broyage des végétaux

Transformez vos branches en paillage

Les végétaux représentent aujourd'hui plus de la moitié de ce qui est déposé en déchèterie. Pourtant, en broyant les branches issues de son jardin, on peut récupérer du broyat utile à celui-ci. Associé à d'autres techniques telles que le mulching et le compostage, le broyage présente ainsi de nombreux avantages :

- diminuer ses déplacements en déchèterie ou en plateforme
- disposer de paillage « maison » gratuit
- nourrir et protéger le sol de son jardin grâce au paillage
- limiter les coûts de transport et de traitement des végétaux supportés par la collectivité et donc par les usagers.



Comment ça se passe?

- 1 - Je me rends à une opération de broyage avec mes végétaux
- 2 - Je m'informe sur les techniques de jardinage au naturel
- 3 - Je repars avec du broyat pour mon jardin et mon composteur

Quels types de végétaux peut-on déposer ?

Tous types de tailles de haies, y compris les feuillages persistants

Végétaux refusés



À noter : le volume est limité à 1m³/foyer et par opération

Les opérations de broyage à proximité :

- Déchèterie de Bruz
 27 mars / 14h - 18h
 18 mai / 9h - 12h
 Plateforme végétaux à Saint-Erblon
 10 avril / 14h - 18h
 15 juin / 9h - 12h

La réglementation face aux nuisances



Le bruit

Il est rappelé qu'il est interdit pour les particuliers de faire du bruit:

- Les dimanches et jours fériés
- Du lundi au samedi de 12h à 14h et de 19h à 8h.



Le feu

Hormis pour les agriculteurs qui entretiennent le bocage, il est interdit de brûler les déchets verts. Des alternatives existent pour réduire les déchets verts au jardin : végétaux à pousse lente, tonte mulching, taille douce, broyage, etc.



■ Renseignements : dechets.rennesmetropole.fr ou n° vert «Infos déchets» gratuit : 0 800 01 14 31

Ces opérations seront réalisées par Vert le Jardin et par l'entreprise d'insertion Tribord.



La CSF de Pont-Péan loue un broyeur à végétaux

Si vous ne pouvez pas ou ne souhaitez pas vous déplacer jusqu'aux déchèteries et plateformes de végétaux permettant de broyer vos déchets verts pour les transformer en paillage, sachez que l'association CSF de Pont-Péan propose la location d'un broyeur à végétaux.

■ contact : D. TONDOUX : 06 32 46 18 11

Sécurité

Plusieurs défibrillateurs installés

Un défibrillateur, qu'est-ce que c'est ?

Un défibrillateur automatisé externe (DAE) est un appareil portable, fonctionnant au moyen d'une batterie, dont le rôle est d'analyser l'activité du cœur d'une personne en arrêt cardio-respiratoire.

À quoi ça sert ?

Si un massage cardiaque et un défibrillateur sont utilisés pour la réanimation d'un être humain victime d'un dérèglement de l'activité électrique du cœur dans les cinq premières minutes, les chances de survie sans séquelles sont de 30%. La fibrillation est un état de dérèglement de l'activité électrique du cœur qui conduit à l'arrêt cardiaque et à la mort de l'individu.

Comment ça fonctionne ?

L'appareil est composé de deux électrodes à placer sur le thorax de la victime et d'un ordinateur qui analyse son rythme cardiaque. Il donne au sauveteur des instructions vocales pour l'aider dans la manipulation. C'est l'ordinateur qui détermine si un choc est recommandé pour sauver la victime.

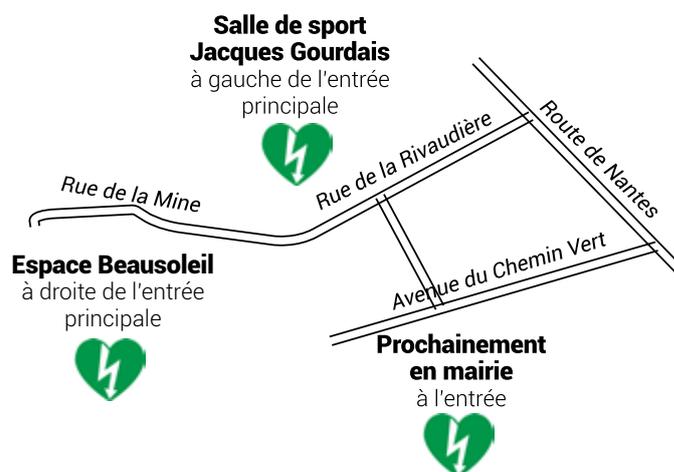
Toute personne est habilitée à utiliser un défibrillateur, même sans formation. Mais il est fortement conseillé d'apprendre les gestes qui sauvent.

Alerte aux incivilités

La commune déplore la casse du défibrillateur situé à la salle des sports, en décembre dernier. Il s'agit d'une nouvelle fois d'un acte de vandalisme qui a des répercussions sur le budget communal. Un défibrillateur, faut-il le rappeler, n'est pas un jeu. C'est un appareil relativement coûteux qui peut sauver des vies. Bénéficier de ce type d'équipement est une chance pour les habitants.

Dites-nous, si vous avez un défibrillateur

Il est possible qu'au sein de votre entreprise située à Pont-Péan, vous soyez équipés d'un défibrillateur. Dans le cadre de la refonte du site internet communal, il est procédé à une cartographie de ces appareils. Et il est souhaitable que celle-ci soit exhaustive pour qu'en cas d'urgence vitale le défibrillateur, le plus proche soit utilisé.



Organisation de l'entretien paysager

La nature des passages (tailles de haies, « soufflage » des feuilles...), dépend des saisons et les tâches à réaliser demandent plus ou moins de temps. Les agents sont aussi fréquemment appelés à intervenir pour des imprévus sur le domaine public et aider à l'installation des festivités. De plus, certaines interventions nécessitent la location de matériel particulier ou le recours à une entreprise spécialisée.

Toutes ces raisons expliquent la fréquence parfois irrégulière des passages des agents d'entretien des espaces verts et la difficulté de suivre le planning d'entretien annuel.



Aménagements paysagers effectués par les services techniques avec plantations et paillage, Allée de la Fée Viviane.

Malgré ces contraintes, pour veiller à entretenir régulièrement tous les secteurs paysagers de la commune, une nouvelle sectorisation de l'entretien des espaces verts est mise en place. Celle-ci est pensée en fonction des saisons et des actions, nettoyage des trottoirs, des caniveaux, des parterres, balayage des feuilles, taille des haies. Elle permettra une prise en charge plus exhaustive de l'entretien paysager d'un secteur dans son ensemble.



Fin des travaux rue de la cave Donjean. L'éclairage a été installé et les plantations des espaces paysagers sont prévues en mars.

Balade La boucle du Bois Esnault

C'est bientôt le printemps et si on partait se balader sur les chemins de Pont-Péan ? Voici une idée de boucle accessible à tous, à pied ou à vélo, pour prendre un bon bol d'air.

- Le départ de la balade se fait rue du Canal (près du transformateur EDF), sur le sentier derrière le transformateur.
- Franchir la D 277 et emprunter le chemin empierré, puis tourner à droite à 200 mètres pour revenir sur la D 277. Suivre la route jusqu'à l'entrée du chemin de la Maussionnière qui mène à la Touche Audiegnne et au carrefour du Ruel.
- Franchir la route avec précaution et poursuivre en face par le chemin en terre jusqu'au sommet de la colline puis tourner à gauche pour rejoindre la D 277 (1).
- Franchir la D 277 et emprunter le chemin goudronné qui mène à la conquête des Buttes de Caran puis poursuivre par le sentier et redescendre en direction de Caran (2).
- Après une brève incursion sur la commune de Laillé, aux premières maisons en lisières communales, prendre sur la droite le chemin qui conduit au Bois Esnault (3).
- Au carrefour des chemins, tourner à gauche et rejoindre la D 277 et la rue du Canal (4).

■ **Infos pratiques :** Distance : 5,1 km - Dénivelé : 31 m
Durée : 1 h 30 à 2 h (à pied) - Balisage : bleu



Nettoyage citoyen Êtes-vous un Clean Walker ?

Il y a urgence pour la planète, c'est une évidence, et chacun d'entre nous peut agir à son niveau ! 80% des déchets des océans viennent de la Terre. Ce serait pas mal, si l'on ne devenait pas fournisseurs officiels de la pollution marine... Partout dans le monde des personnes se bougent. Et nous ? Que faisons-nous ? Regardons autour de nous, vraiment rien à faire ? Si vous êtes convaincu par la nécessité de mener des actions citoyennes et que vous souhaitez participer à un chantier de nettoyage écologique, organisé prochainement dès les beaux jours, contactez le local jeunes ou la médiathèque. Cette initiative est ouverte à tous. Une réunion sera bientôt organisée pour préparer le lancement de cette opération.

■ **Contact :** localjeunes@pontpean.fr ou mediatheque@pontpean.fr



CSF



Projet 3D

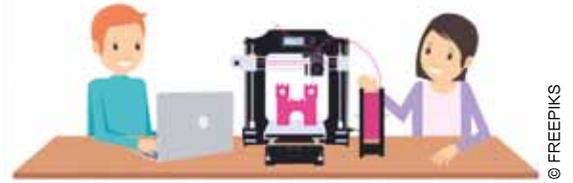
Depuis le début de l'année scolaire, un groupe de jeunes Makers s'est constitué au local jeunes, encadré par la CSF.

Ils se sont donnés la mission d'apprendre à modéliser, puis à imprimer en 3D des objets, répondant à des besoins exprimés par la communauté. Efficaces et engagés, ils ont déjà finalisé la conception ou sont en cours de création d'objets destinés à la médiathèque, au technicien de l'espace Beausoleil, pour des particuliers (réparation du mécanisme d'une mini-scie, et d'un aspirateur...).

D'autres projets sont envisagés, pourquoi pas pour vous !

Venez rejoindre le groupe de jeunes Makers autour de la conception d'un objet dont vous avez besoin pour réparer, innover, inventer... C'est en mutualisant les énergies et les compétences au service des autres que de vrais projets citoyens peuvent naître.

■ **Contact : Erwan CSF : spiderwan@free.fr**
Perrine local jeunes : 06 74 83 34 95 - localjeunes@pontpean.fr



© FREEPIKS

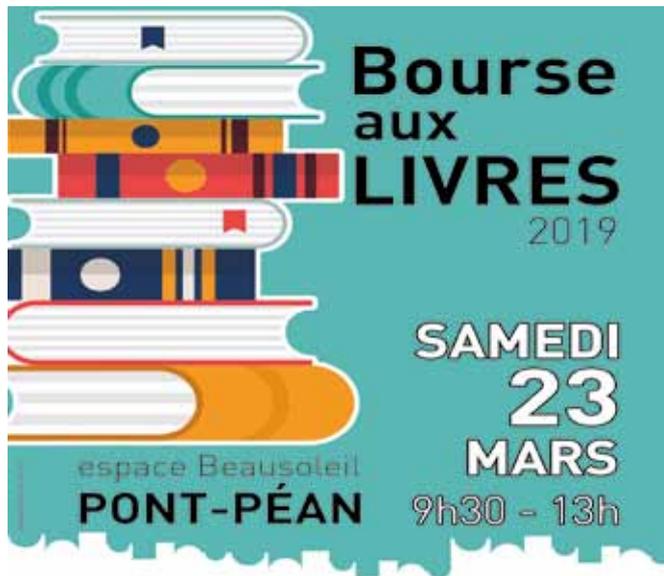


© F. TREGUIER



Bourse aux livres

Samedi 23 mars



La CSF organise la 6^{ème} édition de la bourse aux livres le samedi 23 mars de 9h30 à 12h30 à l'espace Beausoleil. Le dépôt se fera le vendredi 22 mars de 17h30 à 20h. Une occasion économique de renouveler sa bibliothèque de faire un beau cadeau, donner une seconde vie à vos livres...

À cette occasion, le groupe Gemme lire vous proposera ses coups de cœur. Il remercie la médiathèque pour son partenariat.

■ **Infos pratiques : listes téléchargeables sur www.pontpean.fr ou disponibles à l'accueil de la mairie - 2 listes de 15 livres maximum par famille (livres en très bon état). 1€ la liste - Reprise des invendus samedi 23 mars de 15h à 16h. Romans, romans policiers, historiques, science-fiction, littérature française et étrangère, enfance, jeunesse, vie pratique, loisirs, scolaire...**

Contact : gemme.csf.pontpean@gmail.com

Préparez-vous pour le Troc aux plants



Et oui, déjà la 6^{ème} édition du troc aux plants de la CSF, retenez la date du 5 mai et préparez vos semis !

Cette édition du troc aux plants se fait avec la collaboration de l'association Japar (les jardins partagés).





Sol Mineur

Sol Mineur se met au vert

En mars, le Groupe vocal se rend sur les bords de la Rance pour réaliser son Stage Vocal et Corporel.

Le stage sera encadré par Benjamin Gouill, chef de chœur, pour la partie vocale et par Anne Pia, comédienne et chanteuse, pour l'expression corporelle.

Le week-end se déroulera dans un cadre bucolique sur les bords de la Rance, permettant d'alterner les séances de travail avec des moments de détente et de convivialité.

Cela sera l'occasion pour tous les choristes de Sol Mineur de faire connaissance avec Anne Pia qui devrait les accompagner pour la mise en scène de leur prochain spectacle.

■ **Découvrir les créations de la chorale :**

<https://www.facebook.com/groupevocalsolmineurpontpean>
 Pour tous renseignements : groupevocalsolmineur@gmail.com
 ou 06 72 47 14 86

Association des assistantes maternelles Primevère

Nouveau bureau

Suite à l'assemblée générale du 13 janvier 2019, un nouveau bureau a été élu:

Présidente : M^{me} Monnier Maryvonne

Trésorière : M^{me} Réhault Corinne

Trésorière adjointe : M^{me} Ruellan Armelle

Secrétaire : M^{me} Demay Marie-Christine

Secrétaire adjointe : M^{me} Barré Stéphanie

Membres : M^{mes} Daraize Blin Pauline - Lainé Nathalie - Roussel Claire

L'association compte 53 adhérentes.



Bureau de l'association Primevère

Braderie puériculture

Dimanche 31 mars 2019



L'association des assistantes maternelles Primevère organise sa braderie puériculture, de vêtements, jeux, jouets, livres, matériel de puériculture pour les 0 à 3 ans, le dimanche 31 mars 2019, de 9h à 13h.

Les exposants sont attendus à 8 h. Réservation obligatoire au 02 99 52 81 13 ou association.primevere@gmail.com
 5€ la table d'exposition.

■ **Dimanche 31 mars 2019, de 9h à 13h, à l'espace Beausoleil Petite restauration et buvette sur place.**

La Petite Récré

Les thèmes de la Petite Récré :

Février : crêpes et déguisement

Mars : peinture
 bouchon avec les aînés

1^{er} Avril : spectacle
 avec M^{me} Michelle
 Van Hooland



Activité couronne des rois en janvier



Le comité des fêtes Vide grenier dimanche 28 avril 2019



Ce vide grenier organisé par le comité des fêtes est réservé aux particuliers. Le mètre linéaire de stand est établi à 2€. Selon l'emplacement et la disponibilité, il est possible de garer sa voiture derrière son stand pour une cotisation de 5€. Il n'y a pas de réservation au préalable. L'installation des exposants est prévue entre 6h et 8h30 et l'accueil du public est ouvert de 9h à 17h30. Le périmètre du vide grenier couvre toujours le secteur Chemin vert /centre commercial et inclut la rue des Peupliers et la rue des Marronniers, rue des Pins, rue des Genêts, allée des Bruyères. La circulation sera coupée sur cette zone entre 5h et 18h30 selon l'arrêt municipal. Pour la bonne organisation de cette manifestation, qui attire beaucoup

de monde, nous invitons les riverains de ce secteur à ranger leur voiture. Dans le cadre du plan Vigipirate les accès rue de la Rivaudière, rue des Peupliers et les accès à l'avenue du Chemin vert seront bloqués et sécurisés.

La mairie reconduit l'opération du tri en mettant 4 ilots déchets à disposition des exposants.

Sur cet évènement, sont disposés en 4 lieux, repérés d'une oriflamme, les conteneurs pour les cartons, ordures ménagères, déchets recyclables et verres alimentaires.

■ **Contact : 06 15 80 08 05**

Club des aînés Assemblée générale

Lors de l'assemblée générale du 15 janvier 2019, toutes les personnes sortantes du bureau ont été réélues, plus l'élection de Colette Constantin.

A la suite de l'assemblée, la traditionnelle galette des rois a été partagée.

Les personnes intéressées pour rejoindre le club le mardi à 14h, à l'espace Beausoleil sont les bienvenues !



*Les reines de la galette 2019
du club des aînés.*



Randonnée pédestre Changements au sein du conseil d'administration

Lors de son assemblée générale qui s'est tenue le dimanche 13 janvier, 2 nouveaux membres ont été élus au sein du Conseil d'Administration. Il s'agit de Patricia Chadufaux et de Christian Fortin, élus en remplacement de Colette Bouëxière et de Bernadette Denis qui avaient souhaité mettre un terme à leur mandat.

Le nouveau conseil s'est ensuite réuni le 21 janvier afin de constituer son bureau dont voici la composition :

Président : Daniel Deleau
Vice-président : Jean-Yves Dauvergne
Secrétaire : Martine Bleunven
Trésorière : Patricia Chadufaux

Le conseil a également décidé de nommer Colette Bouëxière et Bernadette Denis « membres d'honneur » à titre de remerciement pour leur engagement au service de l'association.

■ **Contact : 5, avenue du Chemin Vert - 35131 Pont-Péan
Tel : 06 68 13 64 21**



Au premier rang : Claude Coueraud, Patricia Chadufaux, Pascale Besnier et Christian Fortin.

Au second rang : Daniel Maurice, Martine Bleunven, Daniel Deleau, Michel Kervevan et Jean-Yves Dauvergne.

Viet Vo Dao Coupe et championnat de France les 23 et 24 mars à Pont-Péan

Comme il avait déjà été annoncé dans le précédent numéro, le club *Thiên Long* est fier d'organiser la coupe et le championnat de France FSGT 2019 de Việt Võ Đạo pour sa 7^{ème} édition les 23 et 24 mars prochains.



Une compétition inédite dans l'ouest

Habituellement organisée à Paris cette compétition migre à l'ouest où les pratiquants de cette discipline ont toujours été nombreux et motivés et ce, depuis les années 70. Il était donc tout naturel que cet évènement, aussi national soit-il, finisse par avoir lieu ici, en Bretagne, et plus particulièrement à Pont-Péan où, depuis plus de 30 ans, le club Thiên Long évolue.

Un double enjeu pour le club pontpéannais

Pour les membres du club pontpéannais, l'enjeu est double, d'une part du fait qu'ils sont organisateurs et qu'ils doivent réussir l'accueil de cette première édition bretonne, et d'autre part, du fait des résultats sportifs ; en effet, l'année dernière, sur six compétiteurs, ils ont remporté 12 médailles, dont trois vice-champions de France, mais surtout, une championne de France, Alix, qui avait fait l'unanimité avec son exécution d'un enchaînement à mains nues. Cette année, au sein du club, ils ne comptent pas démentir. C'est pour cela qu'ils mettent toute leur énergie, tant dans les entraînements que dans la préparation à l'organisation.

Programme de l'évènement

Cette compétition, qui se déroulera sur deux jours, inclut une coupe de France (samedi 14h), pour les pratiquants à partir de 4 ans (mini-poussins) jusqu'aux cadets (15 ans) et un championnat de France (dimanche 9h), à partir de 16 ans (juniors) jusqu'aux séniors 1 (45 ans et plus).

Les participants s'opposeront aux travers de combats, d'exécutions techniques, armées ou à mains nues, et seront notés et départagés par des arbitres et des juges fédéraux.

Remerciement

Le club tient à remercier la municipalité de Pont-Péan pour son entière adhésion, ainsi que ses sponsors qui comprennent les enjeux de cette opportunité et qui les soutiennent.

Et malgré la sollicitation d'aides auprès de différents organismes, dont ils n'ont pas pour l'instant la certitude des attributions, le club a dû mettre en place une cagnotte Leetchi pour pouvoir atteindre un « certain » équilibre financier et permettre le financement de la discipline le restant de l'année (surfaces de tapis, matériels de protection, opération d'initiation dans les écoles ou les manifestations culturelles et sportives...).

■ Pour suivre le club: <https://www.facebook.com/pg/Viet-Vo-Dao-Thien-Long-151828494828928>

Pour soutenir financièrement le club : <https://www.leetchi.com/c/championnat-de-france-fsgt-viet-vo-dao-2019>

À partir du 23 mars 14h, jusqu'au dimanche 24 mars, au complexe sportif Jacques GOURDAIS.



Le Roi grenouille Découvrez leur nouveau spectacle



**les 26 et 27 avril 2019
20h30 à l'espace Beausoleil**

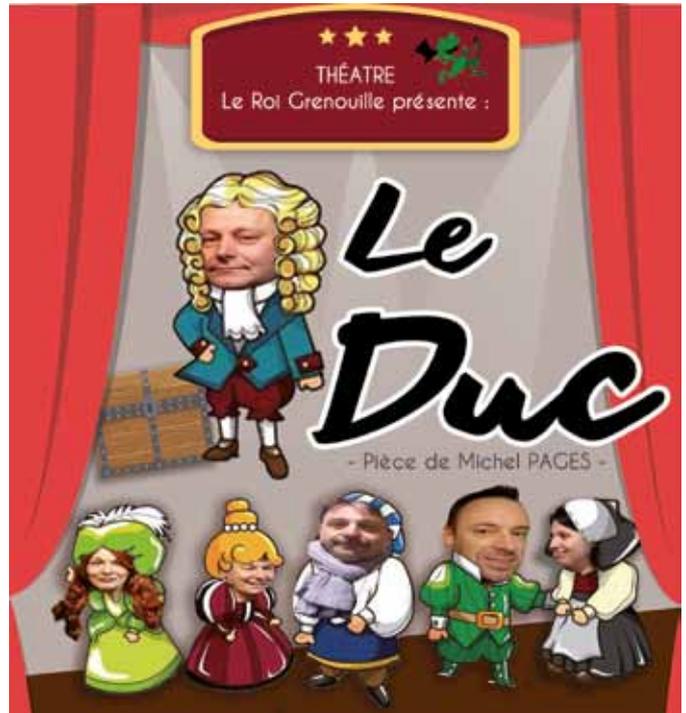
Cette saison, la troupe des adultes vous transporte dans l'univers revisité du 17^{ème} siècle avec la dernière pièce de Michel PAGES intitulée « Le Duc ».

C'est l'histoire d'un Duc avare et vieillissant qui veut se réconcilier avec son fils. Il charge son fidèle serviteur Valère de lui ramener son fils, espérant ainsi pouvoir partir l'âme en paix. C'est sans compter sur l'entourage du fiston (Zerbinette sa belle mère, Cunégonde sa femme et leur amie sorcière Toinette) qui va user de tous les stratagèmes pour tenter de faire mourir le vieil homme et toucher l'héritage.

Une comédie rythmée, un tantinet déjantée ou le rire l'emporte sur la morale.

La soirée débutera par une pièce contemporaine mise en scène par Lucie Beisseiche.

■ **Tarifs : adultes 7€ - 12 à 17 ans 5€ - gratuit -12 ans**
Réservation au 02 99 52 40 46 - leroigrenouille-pontpean@sfr.fr



Systeme d'Echange Local Pontpéannais Prochaine rencontre le 22 mars

Qu'est ce qu'un SEL ?

Chaque personne remplit une « feuille de richesses » qui est mise sur un catalogue en ligne, visible seulement par les adhérents. Pour le moment, la liste est variée mais non exhaustive : rédiger un CV, expliquer comment se servir d'un tableur, tailler un rosier, poser du papier peint, faire des courses, promener le chien, passer l'après-midi avec une personne isolée, faire de la soupe ou un bœuf bourguignon, faire la lecture, prêter une remorque, emprunter un robot de cuisine, passer le motoculteur, changer une prise électrique, faire un gâteau, donner un tricycle, donner des conseils pour un régime sans sucre, animer une soirée comme DJ... Quand un échange s'opère, les deux personnes s'organisent. La négociation est possible. L'essentiel est de rendre service. La tolérance, le respect et la confidentialité sont de rigueur.

Retour sur l'assemblée générale

L'A.G. du S.E.L. (Système d'échange local) pontpéannais a eu lieu le vendredi 18 janvier à l'espace Beausoleil. Ce moment a été l'occasion de faire le point sur les échanges de services entre les adhérents.

Il apparaît que pour ses premiers mois d'existence, les échanges



ont pris un rythme de croisière intéressant ce qui montre, si besoin en était, que l'échange de services, de savoirs, voire de biens, est sollicité par les adhérents.

Après avoir épuisé l'ordre du jour, les participants se sont retrouvés autour d'une Bourse Locale d'Echange et ont pris le verre de l'amitié.

Prochaine réunion le 22 mars

Et vous ? Rejoignez le SEL lors de la **prochaine réunion du 22 mars à 20h15 à l'Espace Beausoleil**, vous pourrez ainsi bénéficier de l'ensemble des services du groupe et proposer de votre côté vos savoir-faire.

Des membres du SEL seront présents sur le marché de Pont-Péan le 31 mars 2019

■ **Pour de plus amples renseignements, appelez le 06 72 89 07 61.**
L'adhésion annuelle est de 15 €



Crédit : Lydie Colin Ouest-France

Le bureau du SELPP, Annick Chevalier, Jean-Claude Guillet, Louissette Eleouet et Jo Colliot aux côtés des adhérents.

VTT - Véloxygène Vingt bougies pour les Vélox



Il y a 20 ans naissait Véloxygène. « C'est en effet le 17 février 1999 que nous avons déposé les statuts du club en préfecture », confirme Alain Teveu qui allait en assurer la présidence durant onze saisons. « L'idée de créer le club a germé fin 1998 juste avant que j'emménage dans la commune. Avec les deux autres cofondateurs, Jacques Hervagault et Didier Gautier, nous pratiquions alors le VTT en compagnie de quelques autres Rennais et Pontpéannais, dont Dominique Houssin et Dominique Huet qui allaient d'ailleurs intégrer le 1^{er} conseil d'administration, vite rejoints par Eric Limbour », poursuit le président d'honneur de Véloxygène. Dès sa première saison, après un appel dans la presse, l'association pontpéannaise comptera 45 adhérents. « C'était assez inespéré, et ce n'était qu'un début puisque le club allait en enregistrer 89 en 2000 et 109 en 2001 ». Parmi les nombreux faits marquants de ces premières années on retiendra la création de la fameuse tenue bleue et de la non moins réputée Randoxygène en 2000, l'organisation des grands déplacements annuels, mais aussi la mise en place d'une section féminine le mercredi. « Ce groupe alors animé par Lucette Collias avec le concours de Franck Bidard regroupera jusqu'à 25 adhérentes, une vraie fierté ».

Plus de 60 trophées

Rapidement, les bleus, très soudés et qui se déplacent en nombre sur les randos officielles se font remarquer, accumulant les trophées dans tout le département et au-delà. « Nos étagères en comptent plus d'une soixantaine ». Si la pratique loisir reste la vocation première du club, de

nombreux Vélox n'hésitent pas à taquiner le chrono de temps en temps. Ils et elles seront ainsi entre 20 et 30 à s'aligner aux 6h de Saint-René Hillion en 2004 et aux 6h de la Gouesnière en 2005 et 2006. Véloxygène peut aussi s'enorgueillir de quelques beaux exploits à l'image des trois victoires de Christophe Pegeault aux 24h de la Valière à Vitré en 2007, 2008 et 2009 ou encore d'une superbe 2^e place par équipes de 4 aux 12h de Fort Saint-Père en 2010 et d'un succès en duo en 2013 sur cette même épreuve... Côté dirigeants, Véloxygène connaît une réjouissante stabilité. Trois présidents seulement ont officié en 20 ans, entourés d'équipes particulièrement motivées et compétentes : Alain Teveu, qui a passé la main fin 2009, Eric André qui a transmis à son tour le flambeau quatre saisons plus tard, et enfin Valéry Merlet en poste depuis fin 2013. Ce dernier est aujourd'hui à la tête d'un club toujours aussi actif et qui donne rendez-vous à tous les Pontpéannais le 30 juin prochain pour la 20^e Randoxygène.

■ www.veloxygene35.com - contact : veloxygene35@gmail.com



De gauche à droite, Valéry Merlet, l'actuel président, Alain Teveu, président d'honneur, Eric André président de 2009 à 2013.

Vélox en chiffres

- ⊕ 86 adhérents en 2019, dont 13 féminines
- ⊕ 9 communes représentées dans l'effectif : Pont-Péan (pour 69%), Bruz, Laillé, Chartres, Janzé, Bréal, Orgères, Guichen et Noyal-Chatillon
- ⊕ 75 ans, l'âge de Bernard le doyen du club
- ⊕ 19 ans, l'âge de Clément, le plus jeune
- ⊕ 720, la participation moyenne à la Randoxygène après 19 éditions (record de 937 participants en 2011)



Une partie de l'effectif 2019 et le nouveau maillot

Les Arts Maniaques

Vous reprendrez bien un peu d'Arts Maniaques

Prochain spectacle des Arts Maniaques les 23 et 24 mars 2019, à l'Espace Beausoleil

Comme d'habitude, ils vous feront découvrir de nouvelles pièces qui sauront vous plaire à coup sûr.
Les réservations se font soit par téléphone, par mail ou directement sur le site.

Pièces de Gérard Guéguen publiées



5 pièces de Gérard GUEGUEN ont été éditées et sont disponibles à la vente sur le site de la maison d'édition EDILIVRE, Fnac.com, Amazon ...).



La troupe de Théâtre des Arts Maniaques de Pont Péan vous présente

Vous reprendrez bien un peu d'Arts Maniaques*

Duel à deux & Contrôle Technique
de Pipo Guillet

Il ne faut jamais cueillir un coquelicot.
de Gérard Guéguen

** L'abus de théâtre n'est pas dangereux pour la santé !*

Samedi 23 mars à 20h30
Dimanche 24 mars à 15h00

Espace Beausoleil de Pont Péan

Renseignements et réservations au 06.44.81.75.96 ou 06.86.17.46.47
ou par email arts.maniaques@laposte.net Notre site : www.lesartsmaniaques.fr
Tarif spectacle 8 € - 5€ pour - de 12 ans.

■ Renseignements : 06.44.81.75.96 ou 06.86.17.46.47
ou par email arts.maniaques@laposte.net
ou site : www.lesartsmaniaques.fr



De Pont Péan

Club USPP foot

Soirée du 30 mars

Le club de football USPP organise son repas annuel
le samedi 30 mars 2019 - 19h
à l'espace Beausoleil

Une paëlla sera réalisée sur place par la Rôtisserie pacéenne, qui est présente tous les dimanches sur le marché de Pont-Péan.
Un menu poulet nuggets et frites est proposé pour les enfants.
La soirée se clôturera en musique.

Cette manifestation est ouverte à tous. Soirée conviviale garantie.

■ Sur réservation : menu adulte : 14€ - menu enfant : 9€
Les inscriptions auprès de Frédéric MENY : 06.09.51.59.28.

30 Mars 2019
19H
Espace Beausoleil

1942
USPP
PONT-PÉAN

Sur réservation
Adulte 14 €
Enfant 9 €
Menu enfant Nuggets/Frites

Soirée Paëlla

Faite sur place - Rôtisserie Pacéenne

Contact
Frédéric MENY
06 09 51 59 28

Union Nationale des Combattants Nouveau bureau



Sur le devant en 2^e position M. René Desbois, ancien président et nouveau vice président, en 3^e position M. Patrick Lemoine nouveau président

Lors de la dernière réunion de bureau de l'UNC, Patrick Lemoine a été élu président. L'ancien président, René Desbois quant à lui, est devenu vice-président. Il a été chaleureusement remercié pour

ses nombreuses années d'investissement au sein de l'association. C'est grâce à ces bonnes volontés que le devoir de mémoire est maintenu sur la commune et transmis aux générations futures.

Conseil des sages Cabane à lire, route de Nantes

Une « p'tite maison pour lire » dédiée aux enfants jusqu'à 10 ans

Avec la réflexion sur la rénovation des jeux de ce parc, a germé l'idée de créer un endroit facilitant l'envie de lire, de toucher des livres, et de partager des temps calmes, en toute convivialité pour les enfants. La dalle d'accueil d'une cabane a été réalisée à la fin de l'automne par les services techniques de la mairie, la construction se fera dès les beaux jours. L'inauguration aura lieu à la fin des **vacances de Pâques le samedi 20 avril** à 12h, avec une chasse aux œufs dans le parc.

Ce sera l'occasion de faire connaître l'endroit ainsi que les modalités d'utilisation.

Prendre un livre, le lire sur place, peut-être l'emporter pour le terminer, puis le remettre, ou en déposer un autre dans le respect des autres lecteurs.

La construction, réalisée bénévolement par des membres du conseil des sages, est possible grâce au soutien financier et logistique de la mairie.

La mise à disposition gratuite des livres est permise par le renouvellement du fonds de la médiathèque et par des dons personnels. Le conseil des sages espère que ce lieu soit l'occasion de rencontres, d'échanges et qu'il contribue à l'épanouissement des petits et de leurs accompagnateurs.



Nouvelle prestation à Pont-Péan

Céline Dufourd, photographe professionnelle

Avec un diplôme d'ingénieur agro en poche Céline pratique plusieurs métiers dans ce domaine (journalisme, commercial, marketing) sans vraiment y trouver sa voie.

Passionnée depuis l'enfance par les animaux et en particulier les chevaux, Céline réalise son rêve en devenant propriétaire d'une jeune jument lusitanienne isabelle de 4 ans non débourée, Bevinda qui devient son modèle de référence.

Arrivée à Pont-Péan mi-2018, elle décide de se consacrer à ses 2 passions et développe une offre de photographe animalière.

Amoureuse de la nature, Céline travaille très souvent en extérieur et en lumière naturelle, mais sa passion, sa soif d'apprendre et sa curiosité la poussent à se développer, et à proposer aujourd'hui une offre très complète tant en photo qu'en vidéo :

- Séances équinnes, canines ou avec vos autres animaux de compagnie ;
- Reportage de mariage, photos artistiques ;
- Photos de famille, photos de grossesse

Elle a par ailleurs ajouté à son catalogue des cours de formation :

- Savoir utiliser son appareil photo numérique ;
- Les bases d'utilisation des logiciels post-production
- et bien d'autres modules en cours de préparation...

■ **Infos pratiques :** www.celinedufourd.fr
celinedufourdphotographie@gmail.com - 06 79 54 28 63



Sauvegarde du patrimoine

Galena

Un pavillon typique du passé minier rénové en logement social

Un pavillon situé au 110 route de Nantes a été cédé par Rennes Métropole à Aiguillon construction bailleur social, en 2015, dans l'optique d'une réhabilitation du pavillon existant et de son extension, afin de créer un logement de type 5 de 95 m².

2 enjeux forts ont rythmé cette réhabilitation :

- **Enjeu énergétique** avec l'objectif d'améliorer les performances thermiques et le confort du logement, notamment avec la réalisation d'une isolation thermique par l'intérieur.
- **Enjeu d'attractivité** avec l'objectif de conserver l'organisation et le style de la façade historique et de rendre le logement fonctionnel.

Calendrier de l'opération :

- Démarrage des études : octobre 2015
- Démarrage des travaux : février 2018
- Livraison : décembre 2018

Descriptif des travaux effectués :

- Désamiantage des toitures des annexes, joints de vitrage, conduits
- Démolition du garage, d'une réserve d'eau, d'une petite salle-d'eau et de l'escalier béton à l'arrière de la maison
- Construction de l'extension comprenant 2 chambres et des sanitaires



- Réhabilitation de l'existant : remplacement du système de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire (chaudière gaz à condensation et émetteurs), installation d'une VMC, mise aux normes électrique, remplacement des menuiseries extérieures (PVC), isolation toiture et murs par l'intérieur, remplacement des revêtements de sol et muraux (PVC, toile de verres + peinture), réfection de la toiture ardoise, aménagements extérieurs (ré-engazonnement, clôture, partie empierrée, haie).

Coût de l'opération 210 000 € TTC



Voeux du maire

© G. C. Debajo



Commission Jeunesse

© F. TREGUIER



Fleuves

© J.P. CUDENNEC



Mélissa Laveaux

© J.P. CUDENNEC



Léon

© J.P. CUDENNEC



Cercle Celtique Kelc'h al Lann

© J.P. CUDENNEC



Petits lecteurs

© Ouest France



Ciné'thique

© F. TREGUIER



© Ouest France

